



© J. Robert - SGA/COM

«POUR QUE LA MARSEILLAISE RÉSONNE ENCORE LONGTEMPS EN FRANCE ET DANS LE MONDE»

À l'occasion des 180 ans de la mort de Rouget de Lisle en 1836, le président de la République, François Hollande, a souhaité faire de l'année 2016 l'année de *La Marseillaise*. Il entendait inscrire dans le temps ce souffle, cet esprit de résistance et de liberté que nos concitoyens ont manifesté au lendemain des premières attaques terroristes en janvier 2015.

Au-delà des circonstances, cette année 2016 fut l'occasion de faire redécouvrir un chant dont l'histoire et les racines entretiennent un lien fort et singulier avec l'histoire de la République. Plus qu'un chant, elle est un patrimoine qui concerne tout le monde. Chacune et chacun d'entre nous entretient un rapport personnel avec l'hymne national. C'est pourquoi, au-delà des grandes orientations nationales impulsées au niveau de l'État, il était important que cette année de *La Marseillaise* trouve une résonance dans la diversité de nos territoires.

L'ensemble du gouvernement s'est mobilisé autour de cet enjeu de réappropriation de *La Marseillaise*. Projections cinématographiques, exposition, actions pédagogiques, colloque ont mis en lumière la longue histoire de l'hymne national, depuis la Révolution française jusqu'à nos jours mais aussi sa forte dimension internationale.

Le ministère de la défense se devait d'être au rendez-vous de cette année mémorielle. Le travail pédagogique accompli en lien avec le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, a été l'occasion de rappeler les racines républicaines de ce chant, son sens et sa symbolique mais aussi de comprendre sa résonance aujourd'hui dans la jeunesse. En tant qu'enseignement civique, l'apprentissage de *La Marseillaise* dépasse même les frontières de ces deux institutions que sont l'Éducation nationale et la Défense, qui aiment tant se retrouver autour de l'enjeu de la transmission des valeurs républicaines.

L'hymne national nous a accompagné et nous accompagne encore dans tous les événements, les plus festifs comme les plus tragiques. Il résonne au fil des moments de joie partagés et des épreuves traversées. En 2016, *La Marseillaise* fut entonnée par les âmes républicaines refusant le silence face à ceux qui frappent notre pays en plein cœur. Elle fut chantée à l'étranger, en signe de solidarité avec notre pays. Elle fut célébrée dans les tribunes du Stade de France, notamment à l'occasion de l'Euro. Elle fut généreusement scandée par des jeunes enfants rendant hommage aux anciens combattants, comme ce fut le cas à Verdun ou dans la Somme.

Mais *La Marseillaise* ne se contente pas de rendre hommage. Précédant notre devise «Liberté, Égalité, Fraternité» dans la Constitution française, elle est devenue un point de ralliement de tous les esprits révolutionnaires et républicains.

Elle est un cri du cœur pour défendre l'héritage arraché par nos aînés aux négateurs de la République, ceux-là mêmes qui tentèrent d'éteindre à tout jamais les voix qui, parfois au péril de leur vie, étaient prêtes à entonner l'hymne national. Nombreux furent par exemple les fusillés de la Seconde Guerre mondiale qui partirent en chantant *La Marseillaise*.

C'est au nom de cette histoire et de ce patrimoine que l'État s'est engagé avec responsabilité pour que *La Marseillaise*, réappropriée par la jeunesse, résonne encore longtemps en France et dans le monde.

Jean-Marc TODESCHINI,
Secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire